

République Française  
Département de la Haute-Loire



Mairie de Saint-Beauzire (43100)

---

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2026

ORDRE DU JOUR :

- Vote du CFU 2025
- Examen préalable du budget 2026
- Fixation Indemnités du Maire et des Adjointes
- Mise en place de conseillers délégués
- Subventions
- Désignation des délégués aux différents syndicats
- Information et questions diverses

Séance du 2 avril 2026

Etaient présents : Mr Mondani Serge Pierre, Mme Berthuy Sylvie, Mr Achon Thomas, Mme Combasteil Marie-Anne, Mr Bouillot André, Mme Andrieux Françoise, Mr Bourdel Jérôme, Mme Pastural Amandine, Mr Chazelle Louis.

La séance a été tenue en présence du public.

La réunion débute à 18h30.

Mr Le Maire donne l'ordre du jour.

Désignation du secrétaire de séance :

Mme Combasteil Marie-Anne est volontaire pour assurer cette fonction.

1- Vote du CFU 2025 :

Le Maire fait un compte rendu du CFU 2025.

Celui-ci est soumis au vote :

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

## 2- Examen préalable du budget 2026 :

Mr Mondani détaille une vue d'ensemble de la section de fonctionnement et de la section d'investissement.

Une réunion préparatoire avait eu lieu avec tous les membres du conseil municipal pour étudier dans le détail le budget primitif 2026 le lundi 30 mars 2026.

Mr Mondani nous fait un compte rendu sur la section de fonctionnement et la section d'investissement de l'aménagement foncier.

Le budget primitif de 2026 est soumis au vote :

Pour : 11    Contre : 0    Abstention : 0

## 3- Fixation indemnités Maire et adjoints :

Le montant global de la dotation est de 27 712 €

Mr Mondani propose de réduire son indemnité :

- Pour Mr le Maire son indemnités sera de 7000 € brut par an.

- Pour les 3 adjoints :

Mme Berthuy Sylvie, Mr Achon Thomas, Mme Combasteil Marie-Anne

Leur indemnité sera de 1500 € brut par an.

Vote pour l'indemnité du Maire    Pour : 11    Contre : 0    Abstention : 0

Vote pour l'indemnité des adjoints    Pour : 11    Contre : 0    Abstention : 0

## 4- Mise en place de conseillers délégués :

Une proposition de mise en place de six conseillers délégués est proposée :

1- Mme Romeuf Christelle – affaires sociales – CCAS – relation au milieu associatif

2- Mme Andrieux Françoise – soutien aux affaires scolaires

3- Mr Bouillot André – finances – suivi des gros travaux – suppléant du Maire à la Com Com – urbanisme

4- Mr Raynaud Franck – sécurité – adjoint aux affaires techniques – responsabilité cadre de vie

5- Mme Pastural Amandine – communication

6- Mr Bourdel Jérôme – attractivité – tourisme

Les délégués conseillers se verront attribuer une indemnité

1400 € brut par an pour Mr Bouillot André

1200 € brut par an pour les autres conseillers délégués

Mr Bourdel Jérôme renonce à son indemnité.

Vote pour les indemnités des conseillers délégués

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

#### 5- Subventions :

L'amicale des anciens de la résistance et de leurs amis demande une subvention pour la restauration du monument aux morts de BAR. Ce monument sera inauguré le 16 août 2026.

Mr Le Maire propose une subvention de 200 €

Vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

L'association «La Loco» qui propose beaucoup d'activités sur la commune demande une subvention.

Mr le Maire propose la somme de 200 €

Vote : Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 1

#### 6- Désignation Délégués aux différents syndicats :

Une première constitution des commissions locales a été prévue avec les élus. Nous devons y associer une liste des citoyens volontaires pour compléter ces commissions.

##### Délégués aux différents syndicats :

##### SYNDICAT DES EAUX :

Titulaires : Mr Raynaud Franck - Mr Bouillot André

Suppléants : Mr Bourdel Jérôme - Mr Achon Thomas

##### SICTOM :

Titulaire : Mr Raynaud Franck

Suppléante : Mme Pastural Amandine

##### SYNDICAT D'ENERGIE :

Délégués : Mr Bourdel Jérôme - Mr Achon Thomas

##### SMAT :

Titulaire : Mr Raynaud Franck

Suppléant : Mr Bourdel Jérôme

##### CNAS :

Déléguée : Mme Romeuf Christine

7- Information et questions diverses :

17 mai 2026 – 10h30 messe à l'église de Saint Beauzire suivie de la commémoration au monument aux morts. Un apéritif sera servi ensuite à la salle polyvalente.

Du 27 juin à fin juillet – réfection de la salle polyvalente.

La séance est levée à 20 heures